



rochebobois
P A R I S

ROCHE BOBOIS ANNONCE L'ENREGISTREMENT DE SON DOCUMENT DE BASE DANS LE CADRE DE SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE SUR LE MARCHÉ RÉGLEMENTÉ D'EURONEXT A PARIS

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières de Roche Bobois SA objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Roche Bobois SA n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Paris, 5 juin 2018

- Roche Bobois, référence internationale de l'ameublement haut de gamme et du *French Art de Vivre*, franchit la première étape de son projet d'introduction en bourse sur Euronext Paris avec l'enregistrement de son Document de Base auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- Un groupe familial de dimension mondiale présent dans 54 pays, avec deux marques d'ameublement, une marque principale haut de gamme Roche Bobois (85% du chiffre d'affaires 2017), et une marque milieu de gamme Cuir Center ;
- 60 ans de success story avec des collections originales et audacieuses signées par des designers talentueux (Marcel Wanders, Ora Ito, Christophe Delcourt, Sacha Lakic,..), des marques de mode et Haute-Couture (Jean Paul Gaultier, Missoni Home, Maison Christian Lacroix,..) et des architectes (Jean Nouvel, Luigi Gorgoni,..) ;
- Un solide historique de croissance rentable et de génération de trésorerie pour soutenir les ambitions d'accélération de la croissance à l'international et atteindre un chiffre d'affaires consolidé de 320 M€ en 2021 ;
- Une volonté claire des familles fondatrices de rester actionnaires majoritaires au capital et pleinement engagées sur le long terme afin d'accompagner et soutenir la croissance du groupe.

Roche Bobois (ci-après « ROCHE BOBOIS » ou le « Groupe »), référence internationale de l'ameublement haut de gamme et du French Art de Vivre, annonce aujourd'hui l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.18-046 en date du 4 juin 2018.

L'enregistrement du document de base constitue la première étape de l'introduction en bourse de ROCHE BOBOIS sur le marché réglementé d'Euronext Paris, sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

A cette occasion, Gilles Bonan, Président du Directoire de ROCHE BOBOIS Groupe déclare : « *Nous sommes ravis de cette première étape vers la cotation en bourse. Le groupe familial ROCHE BOBOIS envisage ainsi d'ouvrir pour la première fois son capital au public dans le cadre de la sortie partielle programmée d'actionnaires. Les deux familles fondatrices resteront majoritaires à l'issue du processus d'introduction en bourse, et continueront à soutenir le Groupe dans sa croissance et son développement futur.* »

60 ANS DE SUCCESS STORY : **LE FRENCH ART DE VIVRE SELON ROCHE BOBOIS**

Créé en 1960 par les familles Roche et Chouhan, le Groupe a développé deux marques d'ameublement de maison : sa marque Roche Bobois, (près de 85% du chiffre d'affaires 2017), leader en France sur le segment haut de gamme et très présente à l'international, et sa marque milieu de gamme en France, Cuir Center, spécialisée dans les canapés en cuir et en tissu.

La marque premium Roche Bobois porte l'essentiel des ambitions de développement du Groupe. Grâce à une identité de marque très forte, Roche Bobois fait rayonner son *French Art de Vivre* dans le monde entier. La marque présente une ligne créative audacieuse et unique sur le marché, grâce à ses partenariats avec plus de 50 designers de renom (Jean Nouvel, Ora Ito, Sacha Lakic, Christophe Delcourt, Stephen Burks, Kenzo Takada, ou encore Bina Baitel...) et de grandes maisons de couture (Jean Paul Gaultier, Missoni Home, Maison Christian Lacroix).

Le Groupe est un éditeur pur sur le secteur de l'ameublement et a développé un modèle *fabless* flexible avec une externalisation totale de la production chez des fabricants européens¹. Ce choix stratégique permet à la marque Roche Bobois de proposer 2 collections par an et d'offrir une largeur de gamme composée de 5 000 références actives², sans équivalent sur le marché. Roche Bobois a conçu de nombreux *best-sellers* (canapé Mah Jong, chaises AVA, table Axel) et plusieurs de ses modèles sont devenus iconiques (bibliothèque Legend, canapé Bubble, table Ora Ito).

Le Groupe ROCHE BOBOIS est très largement présent à l'international avec un réseau de 329 magasins en développement mixte dans 54 pays (1/3 du réseau en propre et 2/3 en franchise). La marque Roche Bobois s'appuie à elle seule sur 251 magasins (dont 172 à l'international). Aux Etats-Unis, pays stratégique dans les ambitions de développement du Groupe, Roche Bobois est la 2^{ème} marque européenne³ parmi le top 100 des marques de meubles.

¹ 100% Europe pour la marque Roche Bobois

² Hors changement de dimensions – Estimation société

³ PBM Strategic Insights, 2018 Furniture Today Survey of Top 100 U.S. Furniture Stores

Le Groupe s'appuie sur un solide historique de croissance rentable. En 2017, le volume d'affaires réalisé par les deux enseignes, incluant les franchisés, s'élève à 480 M€⁴, dont 388 M€ pour Roche Bobois et 92 M€ pour Cuir Center.

Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, composé du chiffre d'affaires réalisé par les magasins en propre et des facturations aux franchisés (redevances et services), est de 249 M€ dont 85% pour la marque Roche Bobois⁵. L'EBITDA courant⁶ ressort à 21 M€ soit une marge d'EBITDA courant de 8,5%.

Au 31 décembre 2017, le groupe disposait d'une situation de trésorerie brute de 29,3 M€ et d'une trésorerie nette de 9,8 M€⁷. Le Groupe a enregistré sur l'exercice 2017 un free cash-flow⁸ de 7,8 M€ et se fixe pour objectif, compte tenu de la génération de trésorerie récurrente de la Société, une politique de distribution de dividendes soutenue de l'ordre de 30 à 40% du résultat net.

UNE STRATEGIE AMBITIEUSE D'ACCELERATION DES OUVERTURES DE MAGASINS A L'INTERNATIONAL

D'ici 2021, le Groupe entend largement accélérer son développement à l'international sur sa marque premium Roche Bobois par l'ouverture de magasins intégrés et l'intensification des rachats de franchisés. Au total, le Groupe prévoit 39 ouvertures nettes⁹ dans des zones stratégiques comme par exemple les Etats-Unis qui représentent aujourd'hui le 2^{ème} marché en termes de chiffre d'affaires et le 1^{er} contributeur à l'EBITDA du Groupe. Cette *success-story* américaine est le résultat d'une stratégie vertueuse de rachat de franchises amorcée à partir de 2006 dans des villes clés et qui se poursuivra dans les années à venir, et de développement par des ouvertures de magasins en propre.

La Société bénéficiera également de relais de croissance avec la digitalisation progressive des outils de vente et le lancement de sites d'e-commerce en 2019. Le développement du marché *B to B*, avec l'aménagement d'hôtels, de restaurants ou d'espaces de *co-working*, sera un second vecteur de croissance.

A horizon 2021, le Groupe vise ainsi un chiffre d'affaires de 320 M€ et dès 2019 une marge d'EBITDA à deux chiffres.

Le document de base de ROCHE BOBOIS SA est disponible sur les sites Internet de ROCHE BOBOIS (www.bourse-roche-bobois.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de ROCHE BOBOIS, 18, rue de Lyon 75012 Paris, France. ROCHE BOBOIS attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de base enregistré auprès de l'AMF.

⁴ Hors taxes

⁵ 14% pour la marque Cuir Center et 1% *Corporate*

⁶ EBITDA courant après retraitement des ouvertures de magasins et avant plan d'actions gratuites

⁷ Avant distribution de réserves d'un montant d'environ 5 M€ décidée le 19 mars 2018 et distribution de dividendes et de réserves d'un montant d'environ 10 M€ décidée le 30 mai 2018

⁸ Flux générés par l'activité retraités des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

⁹ Ouvertures nettes des fermetures

À propos de Roche Bobois SA

Roche Bobois SA est une entreprise familiale française fondée en 1960. Le Groupe est présent dans 54 pays avec un réseau de 329 magasins, en propre et en franchise, au travers de ses deux marques : Roche Bobois, marque d'ameublement haut de gamme, à forte dimension internationale et Cuir Center, positionnée sur un segment milieu de gamme avec une empreinte essentiellement française. Avec sa marque Roche Bobois le groupe incarne le *French art de vivre* qu'il fait rayonner à travers le monde, avec des créations originales et audacieuses réalisées par des designers de talents (Bruno Moinard, Jean Nouvel, Ora Ito, Sacha Lakic, Christophe Delcourt, Stephen Burks, Kenzo Takada ou encore Bina Baitel...), et des partenariats avec le monde de la Mode et de la Haute Couture. Roche Bobois est aussi un partenaire engagé dans le monde de la culture et des arts. En 2017, le volume d'affaires réalisé par les deux enseignes, incluant les franchisés, s'élève à 480 M€ HT, dont 388 M€ HT pour Roche Bobois et 92 M€ HT pour Cuir Center. Le chiffre d'affaires consolidé de Roche Bobois SA s'établit à 249 M€.

Plus d'informations sur www.bourse-roche-bobois.com

CONTACT

Actus Finance – Anne-Pauline PETUREAUX

Relations investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72/ apetureaux@actus.fr

Actus Finance – Alexandra PRISA

Relations presse

Tél. : 01 53 67 36 74/ aprisa@actus.fr

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future de ROCHE BOBOIS. Ces informations prospectives ont trait aux perspectives futures, à l'évolution et à la stratégie commerciale de ROCHE BOBOIS et sont fondées sur l'analyse de prévisions de résultats futurs et d'estimations de montants non encore déterminables. Par nature, les informations prospectives comportent des risques et incertitudes car elles sont relatives à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se réaliser dans le futur. ROCHE BOBOIS attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cash-flows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel ROCHE BOBOIS opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de ROCHE BOBOIS, ses résultats, ses cash-flows et l'évolution du secteur dans lequel ROCHE BOBOIS opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de ROCHE BOBOIS. Une description des événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de ROCHE BOBOIS, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs figure au chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de base.

AVERTISSEMENT

*Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission par Roche Bobois SA des actions (les « **Actions** ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques Roche Bobois SA n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.*

*Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « **Directive Prospectus** »).*

L'offre sera ouverte au public uniquement en France postérieurement à la délivrance par l'AMF d'un visa sur le Prospectus.

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **États membres** ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Roche Bobois SA d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.*

*Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« **offre au public d'Actions** » dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les Actions objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces Actions, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'État membre considéré dans le cadre de la transposition de la Directive Prospectus.*

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les Etats membres.

*La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« **authorised person** ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordonnance** »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Roche Bobois SA n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.*

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.